

REGLEMENT INTERIEUR – SABIUS

Audit – Conseil et Formation

- 1. Champ d'application** Le présent règlement intérieur s'applique à tous les stagiaires participant aux formations proposées par SABIUS, qu'elles soient dispensées à distance ou en présentiel.
- 2. Accès à la formation** L'accès à la formation est conditionné à l'inscription préalable et au paiement des frais afférents. SABIUS se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne n'ayant pas rempli ces conditions pour la session visée ou une session passée.
- 3. Obligations des stagiaires**
 - Respecter les horaires de formation convenus.
 - Pour toute formation à distance, Le stagiaire doit s'assurer de disposer d'un espace de travail protégé et d'une bonne connexion
 - Participer activement aux modules de formation et avoir effectué les travaux demandés entre les séances.
 - Respecter les règles de courtoisie et d'éthique dans les échanges avec les formateurs et les autres participants.
 - Ne pas utiliser les contenus de formation à des fins commerciales sans autorisation.
- 4. Usage du matériel** Les stagiaires doivent veiller au bon usage des outils mis à leur disposition, notamment les supports numériques. En cas de dégradations, SABIUS pourra exiger des réparations.
- 5. Sanctions** En cas de manquement grave aux obligations du règlement intérieur, SABIUS se réserve le droit de prononcer des sanctions pouvant aller de l'avertissement jusqu'à l'exclusion de la formation.
- 6. Santé et sécurité** Bien que les formations soient majoritairement à distance, il est de la responsabilité du stagiaire de s'assurer qu'il évolue dans un environnement propice à l'apprentissage en sécurité.
- 7. Propriété intellectuelle** Les documents fournis pendant la formation restent la propriété exclusive de SABIUS. Toute reproduction, diffusion ou utilisation des contenus en dehors du cadre de la formation est interdite.
- 8. Suivi et validation** Les participants doivent suivre l'intégralité du programme de formation pour obtenir leur attestation de suivi ou de réussite. Des évaluations peuvent être organisées en cours de formation pour valider les acquis.